

# L'ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE DANS L'ARCHITECTURE CIVILE MÉDIÉVALE

par Anne-Laure NAPOLÉONE \*

Même si une grande partie n'est encore constituée que de travaux universitaires, l'étude des demeures urbaines du Moyen Âge est aujourd'hui assez développée pour permettre de connaître un échantillon relativement important d'édifices, sans doute assez représentatif, et pour tenter l'ébauche de synthèses sur des thèmes transversaux comme par exemple celui de l'équipement domestique.

Cheminées, placards, latrines, éviers, lavabos et plus rarement étuves sont prévus dès la construction, et témoignent de la généralisation d'un certain confort dans l'habitat urbain au Moyen Âge. Leur nombre varie en fonction de la taille et de la typologie des édifices mais également, semble-t-il, en fonction de l'époque à laquelle ils ont été construits. Ces variantes nous amènent naturellement à poser un certain nombre de questions sur le confort, au sens large, de la demeure, et plus particulièrement sur le chauffage et l'hygiène, mais également sur son évolution dans un cadre urbain en mutation qui impose sans doute un certain nombre de contraintes.

## Les cheminées

### *Descriptions*

La cheminée maçonnée avec hotte et conduit, adossée au mur, existe au moins depuis le Haut Moyen Âge si l'on s'en tient à l'exemplaire précoce conservé à Doué-la-Fontaine (900-930) (1). Cependant, jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, les vestiges de ces aménagements restent rares et notamment dans l'habitat urbain du sud de la France. En dehors de cette zone géographique, et parmi les célèbres cheminées du XI<sup>e</sup> siècle, on peut mentionner celles du donjon du château de Fréteval (Loir-et-Cher), du château de Broue (2) et du château de Loches (3). Pour le XII<sup>e</sup> siècle, celle du logis des Clergeons au Puy-en-Velay (Haute-Loire) est la plus connue et la plus représentée (fig. 1) (4). Quelques maisons de Cluny et de Rouen en sont également pourvues (5). Dans les terres méridionales, pour cette époque, les

---

\* Docteur en Histoire de l'Art, membre de la S.A.M.F.

1. G. DUBY (dir.), *Histoire de la vie privée*, t. 2, Paris, 1985, p. 404.

2. J. MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale. De la défense à la résidence*, t. 1, Paris, 1991, p. 114.

3. J. MESQUI, « La tour maîtresse du donjon de Loches », dans *B.M.*, 1998, p. 65-125.

4. L. CLÉMENT D'ARMONT et M. LACROIX, *Cheminées des Pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, 1973, pl. 1 et 2, Secrétariat à la Culture, Direction de l'Architecture, Centre de Recherches sur les Monuments Historiques, *Cheminées en Pierre du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, vol. A1, (s.d.), pl. 325 à 330, E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire d'Architecture Française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, article « cheminée », vol. 3, p. 195, Paris 1859, F. CATTOIS, et A. VERDIER, *Architecture civile et domestique au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, 1855-1857, C. ENLART, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. 2, *Architecture civile et militaire*, p. 149, Paris, 1929, P. GARRIGOU GRANDCHAMP, *Demeures médiévales, cœur de la cité*, R.E.M.P.A.R.T., 1992, p. 92.

5. P. GARRIGOU GRANDCHAMP et alii, *La ville de Cluny et ses maisons, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Condé-sur-Noireau, 1997, p. 148, E. FOLLAIN et D. PITTE, « Une maison romane restituée à Rouen », dans *Archéologia*, n° 388, avril 2002, p. 30-39.



Fig. 1. CHEMINÉE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE du logis des Clergeons au Puy-en-Velay. *Cliché J.-D. Salvègue.*

Fig. 2. CHEMINÉE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE, vue extérieure de « l'Auditoire » de Castelnau-Bretenoux. *Cliché A.-L. Napoléone.*

Fig. 3. CHEMINÉE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE du château de Mardogne. *Cliché A. Marin.*

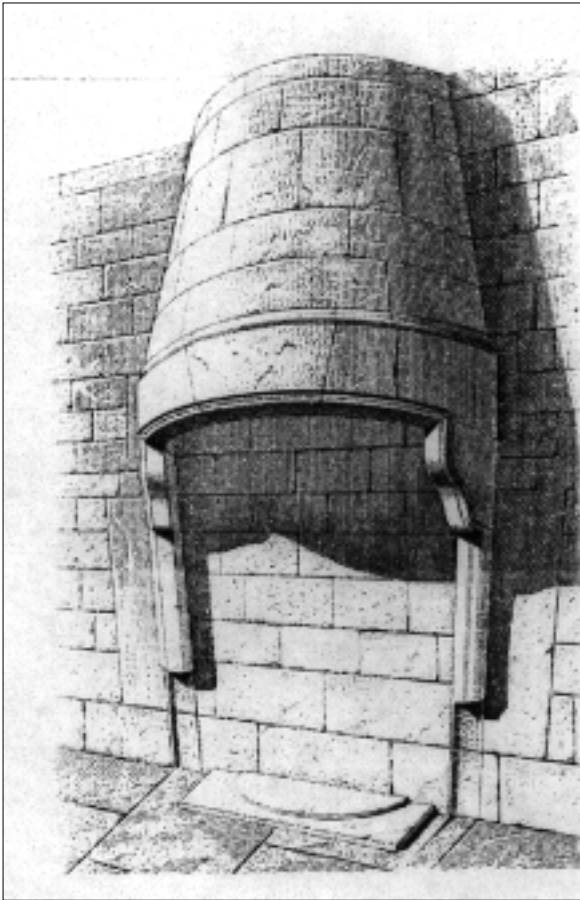


Fig. 4. CHEMINÉE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE de la maison romane de Saint-Gilles-du-Gard (dessin extrait de Revoil, *Architecture Romane*, t. III).

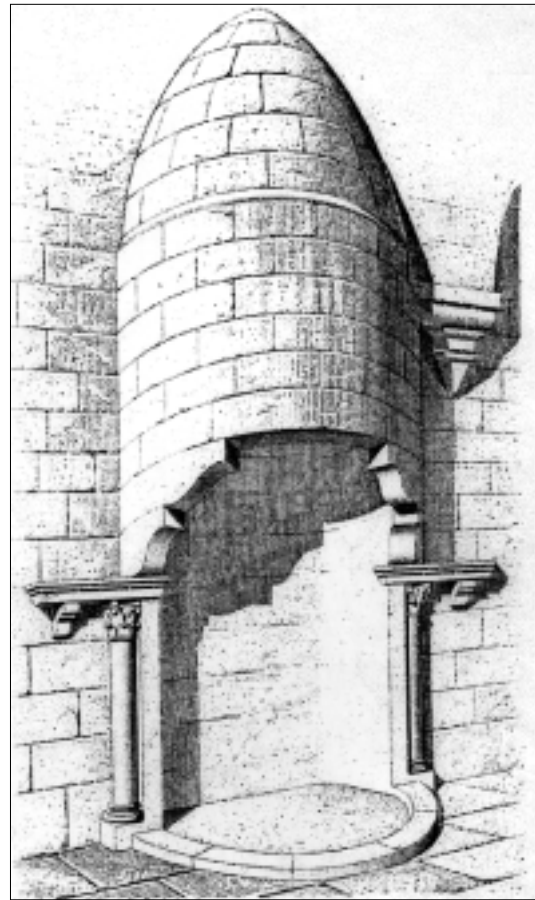


Fig. 5. CHEMINÉE DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE de l'abbaye de Sénanque (dessin extrait de Revoil, *Architecture Romane*, t. III).

cheminées de l'abbaye de Sénanque (6) et du château de Mardogne (Cantal) comptent parmi les rares conservées (fig. 3 et 5) (7); il faut leur adjoindre celle, malheureusement détruite, de « l'Auditoire » de Castelnau-Bretenoux (Lot) (fig. 2). Les plus anciennes connues et bâties à l'intérieur de simples demeures de ville seraient celles de la maison dite « romane » de Saint-Gilles du Gard, édifice daté de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 4) (8) et celles de la « Maladrerie » ou « Maison des Anglais » à Coulougne (Dordogne) construites au XII<sup>e</sup> siècle. Citons également celle déposée au Musée d'Agen, en provenance d'une maison détruite rue Nationale. Comme celles du nord de la France, elles ont une hotte conique et un manteau composé d'un linteau courbe reposant sur des consoles. À Saint-Gilles-du-Gard, le contre-cœur est plat alors que celui du Puy-en-Velay est bâti sur un plan demi-circulaire. Les deux cheminées de Coulougne sont conservées à l'étage; elles présentent également des hottes élevées sur un plan circulaire, l'une reposant sur de fines colonnettes et la seconde sur des corbeaux (9). À Sénanque, les consoles sont placées sur des piédroits décorés de colonnettes et de chapiteaux sculptés par l'intermédiaire de petites tablettes moulurées (fig. 5). Enfin, la cheminée de la maison d'Agen repose sur de fines colonnettes surmontées par des corbeaux taillés en bustes

6. Voir le relevé dans REVOIL, *Architecture Romane*, t. III, pl. VI.

7. Pour le château de Mardogne voir B. PHALIP, *Seigneurs et bâtisseurs, le château et l'habitat seigneurial en Haute Auvergne entre le XI<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle*, Moulins, 1993, p. 77-78.

8. V. LASSALE, « Le décor des façades de quelques maisons romanes du Gard » dans *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n° 24, 1993-1998, p. 97-115.

9. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, « L'architecture domestique dans les agglomérations périgourdines aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles » dans *Le Périgord roman*, 1. *La perception de l'espace*, Printemps 1996, numéro hors série, p. 90.



Fig. 6. CHEMINÉE INTÉGRÉE au rez-de-chaussée du Palais de Balène à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle). Cliché A.-L. Napoléone.



Fig. 7. CHEMINÉE INTÉGRÉE au premier étage de la tour Maurand à Toulouse (XIV<sup>e</sup> siècle). Cliché A.-L. Napoléone.

humains. Ils portent la hotte conique et le linteau décoré de dents de scie. Ces formes arrondies, particulièrement esthétiques, sont caractéristiques des cheminées anciennes et devaient nécessiter la mise en œuvre de techniques de construction assez sophistiquées (10). Le souvenir de ce modèle semble se maintenir pendant une partie du XIII<sup>e</sup> siècle si l'on en juge par les cheminées de la maison de la rue Saint-Urcisse à Cahors et du château de Saint-Félix-Lauragais qui présentent encore, avant 1250, un contre-cœur concave (11).

C'est à partir de cette date, vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, que la cheminée devient plus fréquente dans les demeures urbaines du sud de la France, sans pour autant être systématique. L'évolution se fait alors vers des formes droites et oblongues, plus simples à bâtir, sur une structure qui évolue peu semble-t-il jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle.

Selon l'épaisseur de la maçonnerie qui les intègre, le manteau et la hotte peuvent disparaître dans le mur : la cheminée dite « incorporée » n'apparaît alors que par la discrète ouverture du foyer. Celles du palais de Balène à Figeac et de la tour de l'hôtel Maurand à Toulouse, toutes deux bâties au XIV<sup>e</sup> siècle, se présentent de cette façon. La première construite en grès se trouve au rez-de-chaussée de l'aile nord, peut-être la cuisine, et s'ouvre par un arc segmentaire ; elle est englobée dans un mur épais d'1,20 m (fig. 6). La seconde se présente de la même façon, bien qu'elle soit bâtie en brique ; elle fait partie d'une campagne de reprise opérée sur l'hôtel du XII<sup>e</sup> siècle et a été logée à l'intérieur d'une grande niche au premier étage de la tour (fig. 7) (12). À Cahors, l'étage du « Cuvier du Chapitre » est équipé de cinq foyers de ce type (fig. 13) (13). Enfin, deux autres cheminées incorporées sont conservées au Palais des Papes d'Avignon : dans le Grand Promenoir et dans la chambre des Notaires bâtis en 1346 (14).

La construction de ces foyers nécessite de toute façon une épaisseur de maçonnerie importante qui est compensée généralement par un débordement à l'intérieur ou à l'extérieur du mur ou les deux à la fois. Les cheminées engagées à l'intérieur, plus fréquemment observées, font saillir le manteau. Le linteau est souvent bâti en claveaux de brique ou de pierre formant un arc segmentaire très surbaissé qu'il n'est pas rare de voir surmonté d'une corniche moulurée assurant la transition avec une hotte de forme pyramidale (la hotte droite semble rare avant le XV<sup>e</sup> siècle). Le décor, lorsqu'il existe, se concentre sur les consoles ou les piédroits, et se prolonge parfois sur les côtés par l'intermédiaire

10. Pour l'évolution des cheminées voir L. CLÉMENT D'ARMONT et M. LACROIX, *Cheminées des Pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, 1973, et E. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire d'Architecture Française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, article « cheminée », t. 3, p. 194-205.

11. M. SCHELLÈS, *Cahors, ville et architecture civile au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, *Cahiers du patrimoine*, n° 54, Paris, 1999, p. 117-119, G. SÉRAPHIN et A.-L. NAPOLÉONE, « Le château de Saint-Félix-Lauragais » dans *C.A. en Toulousain et Comminges*, Paris, 2002, p. 125. Le Château de Sainte-Mère, daté du dernier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, possède également une cheminée à contre-cœur concave au deuxième étage de son logis, cf. G. SÉRAPHIN, « Salles et châteaux gascons, un modèle de maisons fortes », dans *B.M.*, 1999, t. 157, p. 23. Dans les Pays de Loire, la transition passe aussi par des manteaux de forme courbe : L. CLÉMENT D'ARMONT et M. LACROIX, *Cheminées des Pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, 1973, pl. 4, 5 et 6.

12. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac au Moyen Âge : les maisons du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, ouvrage publié à l'initiative et avec le concours de l'A.S.F.E., 1998, p. 235 et A.-L. NAPOLÉONE, « Les maisons romanes de Toulouse », dans *A.M.M.*, t. 6, 1988, p. 123-138.

13. M. SCHELLÈS, *Structure urbaine et architecture civile de Cahors aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, thèse nouveau régime sous la direction de M. Bruand à l'Université de Toulouse-Le Mirail, 1994, vol. texte n° 2, p. 107-115 et vol. de planches n° 2, fig. 10 et 11. Cet édifice date également du XIV<sup>e</sup> siècle.

14. S. GAGNÈRE, *Le Palais des Papes d'Avignon*, Avignon, 1994, p. 96 et 102-103.

de petites tablettes. Dans la catégorie des cheminées incorporées ou engagées, on peut donc trouver des exemplaires très simples comme le foyer bâti au deuxième étage du corps sur rue de la maison Fonpeyrouse à Cordes (fig. 8). Cette cheminée de brique de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle comprend un couvrement en arc segmentaire surmonté d'une hotte pyramidale reposant sur des corbeaux de pierre nus (15). Dans des versions plus complexes, on peut mentionner la cheminée bâtie en grès au XIV<sup>e</sup> siècle et conservée au premier étage d'une demeure figeacoise de la rue Laurière (fig. 9). Elle a été agrémentée d'une corniche au profil complexe, de jambages moulurés et de tablettes latérales reposant sur des colonnettes avec des bases et des chapiteaux sculptés (16).

Engagées dans les murs porteurs, les murs de façades ou les murs de refend, leur disposition est très variable : la petite cheminée d'angle de l'îlot Champollion à Figeac est un cas qui mérite, parmi d'autres, d'être signalé (fig. 10). Elle a été élevée au rez-de-chaussée d'un grand hôtel de la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, dans une pièce, peut-être la cuisine, ouvrant directement sur la cour et près d'un réduit abritant un puits. Elle présente donc la particularité d'avoir un foyer en pointe, dans l'angle du mur, plus profond que celui des cheminées courantes. Elle est bâtie en blocs de grès, avec un linteau en arc très surbaissé s'appuyant sur des piédroits aux jambages moulurés. Une corniche profilée d'un simple bandeau et d'un quart de rond annonce la décroissance de la hotte. Ici, le conduit, logé dans l'angle, n'a pu être camouflé dans la maçonnerie et laisse visibles les blocs qui constituent sa paroi. Une autre cheminée d'angle a été mentionnée par C. Enlart : il s'agit de celle de la maison dite « du Chapitre » à Montpazier que l'on peut dater de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 11). Ce foyer a été apparemment bâti dans la salle de l'étage, il est couvert d'une hotte soutenue par un linteau droit reposant sur de fines colonnettes décorées (17). Il faut signaler enfin la petite cheminée d'angle de la chambre du Pape à Avignon qui a conservé sur sa longue hotte pyramidale le décor peint qui recouvrait également les murs de la chambre (18).

Un autre cas de figure rarement conservé mais vraisemblablement fréquent est constitué par les foyers dont tout ou partie du manteau est bâti en bois. La maison de la rue Basse de Puylaroque, datée du début du XIV<sup>e</sup> siècle, conserve par exemple un foyer dont le linteau est constitué d'une poutre (fig. 12) (19). Il s'agit d'une grande cheminée, aménagée au premier étage de la demeure, comprenant une hotte pyramidale et des jambages profilés en amande. Le linteau, constitué d'une importante pièce de bois décorée d'un tore dans la partie inférieure, est couronné d'une corniche de pierre saillante moulurée. Il est supporté par deux consoles sculptées reposant sur les piédroits. L'utilisation du bois peut être plus importante comme à la maison du XIV<sup>e</sup> siècle située au n° 46 de la rue Saint-Laurent à Grenoble ; cet édifice conserve les vestiges d'une cheminée montrant l'implantation d'une hotte et d'une



Fig. 8. CHEMINÉE NON DÉCORÉE de la maison Fontpeyrouse à Cordes (XIII<sup>e</sup> siècle). Cliché M. Scellès.

15. M. PRADALIER-SCHLUMBERGER, « Cordes », dans *C.A. en Albigeois*, 1985, p. 240.

16. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac...*, pl. 352.

17. C. ENLART, *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, t. 2 ; *Architecture civile et militaire*, p. 63, Paris, 1929.

18. La chambre du Pape fait partie d'un ensemble construit dans les années 1335-1337. S. GAGNÈRE, *Le Palais des Papes...*, p. 25.

19. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, M. GRUBERT et M. SCHELLÈS, « Maisons médiévales (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) de Puylaroque (Tarn-et-Garonne) » dans *M.S.A.M.F.*, t. L, 1990, p. 101-134. Des linteaux de bois sont également conservés sur des cheminées médiévales des Pays de la Loire, cf. L. CLÉMENT d'ARMONT et M. LACROIX, *Cheminées des Pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, 1973.



Fig. 9. CHEMINÉE DÉCORÉE d'une maison de la rue Laurière à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle). Cliché A.-L. Napoléone.



Fig. 10. CHEMINÉE D'ANGLE de l'îlot Champollion à Figeac (XIII<sup>e</sup> siècle). Cliché G. Séraphin.

corniche en bois soutenues par des piédroits constitués de gros blocs en terre cuite (20). De même, les traces d'ancrage de poutres conservées au-dessus de la petite cheminée de l'aile nord du château de Saint-Félix-Lauragais prouvent que le manteau était également en bois (21).

La taille des cheminées dépend en principe de la surface de la pièce à chauffer, et les plus petites peuvent ainsi être l'indice d'un éventuel cloisonnement. Elles se trouvent en général aux niveaux supérieurs, dans des pièces que l'on interprète souvent comme des chambres. L'étage du « Cuvier du Chapitre » équipée de cinq cheminées, dont quatre de petites dimensions, illustre parfaitement ce cas de figure (fig. 13). La présence de ces foyers intégrés dans la maçonnerie de brique implique de fait un cloisonnement délimitant vraisemblablement de petites chambres (22). Une autre petite cheminée, au deuxième étage de la maison élevée rue Damié à Villeneuve-d'Aveyron, fait partie d'un état daté de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 14). Sa petite taille a permis d'aménager un linteau droit formé d'une plate-bande appareillée de trois claveaux à crossettes (23). Il repose sur des consoles rythmées de deux ressauts moulurés de larges chanfreins qui se prolongent sur les jambages. Le décor sculpté se concentre sous les tablettes (24).

À côté de ces petites cheminées, on peut noter une tendance vers le gigantisme des foyers, surtout pour ceux destinés à chauffer les salles. Malheureusement, rares sont les cheminées de ce type qui nous soient parvenues intactes, car peu pratiques, elles ont été réduites aux siècles suivants, et ce sont le plus souvent des vestiges ou des

20. Voir dans ce volume A. DE MONTJOYE, « La maison médiévale en brique (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) en France méridionale », fig. 25.

21. G. SÉRAPHIN et A.-L. NAPOLÉONE, « Le château de Saint-Félix-Lauragais », p. 125. D'autres éléments de bois sont conservés dans deux cheminées de Puycelsi, voir M. CHAILLOU, *Les maisons médiévales de Puycelsi (XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction d'H. Pradalier, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, vol. 2 : planches, fig. 228 et 257.

22. M. SCELLÈS, *Structure urbaine...*, vol. texte n° 2, p. 107-115 et vol. de planches, n° 2, fig. 10 et 11.

23. Cette cheminée a 2 m d'ouverture.

24. S. GOUTAL, *Les maisons médiévales de Villeneuve d'Aveyron (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Pradalier-Schlumberger, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, vol. de texte, p. 27-43.

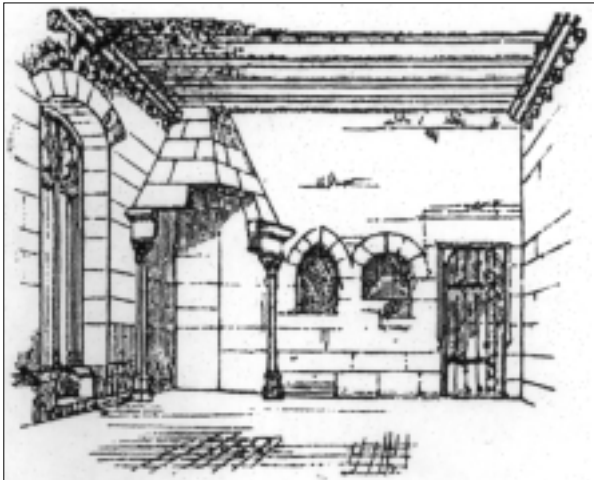
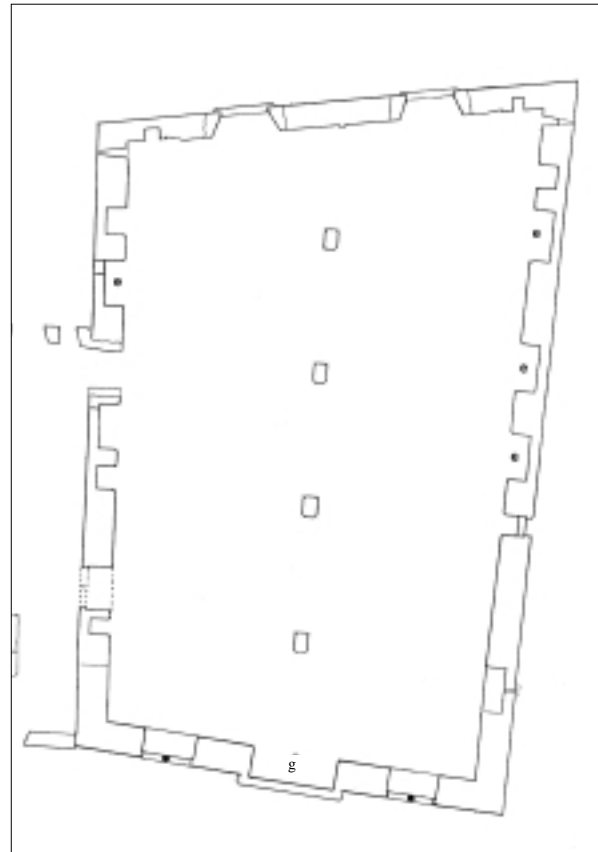


Fig. 11. CHEMINÉE D'ANGLE de la maison du « Chapitre » à Montpazier (dessin extrait de C. Enlart *Manuel d'archéologie française...* t. 2, *Architecture civile et militaire*).

Fig. 12. CHEMINÉE À LINTEAU DE BOIS de la maison de Puylaroque (XIV<sup>e</sup> siècle). *Cliché M. Scellès*.

Fig. 13. PETITES CHEMINÉES (en e) au premier étage du « Cuvier du Chapitre » à Cahors (XIV<sup>e</sup> siècle). En g, la grande cheminée de la salle. *Plan de G. Séraphin*.



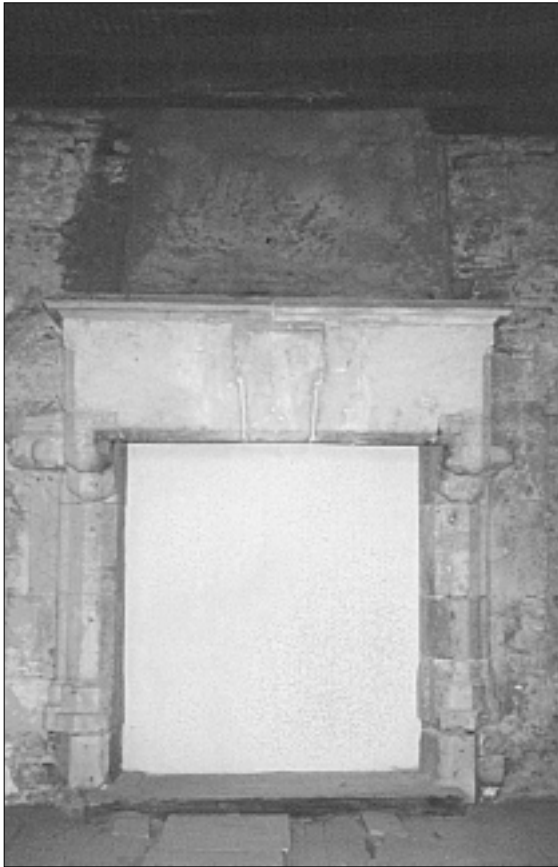


Fig. 14. PETITE CHEMINÉE au 2<sup>e</sup> étage de la maison de la rue de Damié à Villeneuve-d'Aveyron (XIII<sup>e</sup> siècle). Cliché A.-L. Napoléone.

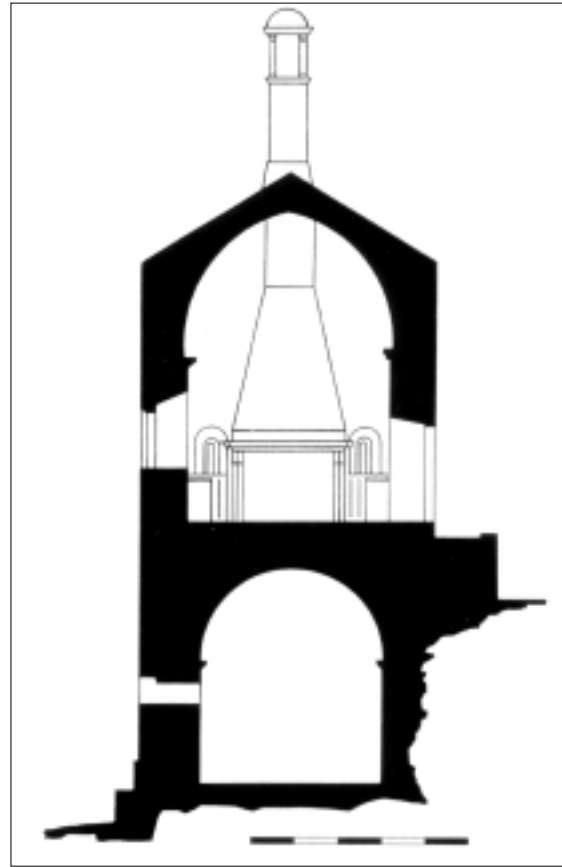


Fig. 15. GRANDE CHEMINÉE restituée de la maison Cardinale de Bollène (XIII<sup>e</sup> siècle) (dessin extrait de *Cent maisons médiévales en France...*, 1998).

traces qui témoignent de leurs importantes dimensions. À l'image du bâtiment, une des plus imposantes devait être celle de la grande *aula* du palais Duèze à Cahors, au tout début du XIV<sup>e</sup> siècle, s'ouvrant sur plus de 4 m de largeur. Cette cheminée, entièrement incorporée dans le mur, conservait la profondeur nécessaire grâce au coffre disposé en encorbellement sur la façade extérieure. Les vestiges montrent que les piédroits avaient été bâtis au nu du mur en grand appareil de grès au-dessus desquels on peut encore voir des consoles constituées de trois corbeaux moulurés et superposés. C'est entre ces consoles qu'il faut restituer un plate-bande ou un arc segmentaire. Les traces permettent aussi d'imaginer un faux-manteau rectangulaire bordé de tablettes et une hotte de forme pyramidale. Cette cheminée devait chauffer une salle de 250 m<sup>2</sup> environ, occupant toute l'aile est du palais, et d'une hauteur supérieure à 10 m (25). Elle participait indubitablement à l'imposant caractère ostentatoire de la salle du palais. Bien que de dimensions plus modestes, la cheminée de la maison de l'impasse Cavalier à Villeneuve-d'Aveyron paraît d'autant plus monumentale qu'elle occupe presque entièrement le mur dans lequel elle a été bâtie (26). L'édifice est daté de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle et, malgré les nombreuses traces de divisions, visibles aux deux premiers niveaux, il conserve au deuxième étage une grande salle décorée de peintures dans laquelle fut bâtie la cheminée. Celle-ci se trouve engagée dans le mur de façade et présente 3 m d'ouverture environ entre les piédroits

25. M. SCHELLÈS, *Structure...*, vol. texte n° 2, p. 239.

26. S. GOUTAL, *Les maisons médiévales de Villeneuve d'Aveyron (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Pradalier-Schlumberger, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, vol. de texte p. 50.



qu'il faut restituer. Seules sont ici conservées les colonnettes engagées à corbeilles lisses, vraisemblablement accolées aux jouées, qui soutiennent les tablettes moulurées. Les traces d'arrachement de la hotte laissent deviner sa forme pyramidale et les contours d'une corniche saillante. La cheminée monumentale de « la maison cardinale » de Bollène, datée du XIII<sup>e</sup> siècle, est conservée jusqu'à la partie supérieure de la hotte (fig. 15) (27). Bien qu'elle ne présente que deux mètres d'ouverture, elle occupe la plus grande partie du mur dans lequel elle a été engagée. Le foyer est couvert d'une plate-bande appareillée en claveaux à crossettes reposant sur des consoles et des piédroits profilés de façon continue. Ces décors de moulures s'élargissent sur les jouées et le parement du mur pour soutenir des tablettes servant également d'appui aux deux petites fenêtres largement ébrasées situées de part et d'autre.

La cheminée ne se limite pas au foyer et au manteau ; on devine tout d'abord sa présence au niveau inférieur grâce aux consoles ou au massif maçonné qui soutiennent l'âtre. De l'extérieur, elle peut se signaler par l'arc traversant délimitant le contre-cœur. Cet arc, dont la présence n'est pas systématique, permet d'évider le mur et de renouveler facilement les briques ou les blocs de maçonnerie endommagés par le contact du feu. Des vestiges de foyers conservés à Puycelsi (28) et à Penne (Tarn) montrent que le contre-cœur peut être tout simplement constitué d'une dalle ou pierre foyère calée dans l'appareil. Lorsque les cheminées sont incorporées ou engagées, il est parfois nécessaire d'aménager, à l'arrière du foyer, un coffre en encorbellement sur le mur extérieur de façon à lui maintenir une certaine profondeur, notamment si le mur n'est pas très épais. Ces coffres sont de fait particulièrement visibles de l'extérieur et même détruits, ils laissent des traces assez claires dans la maçonnerie pour déterminer la présence d'une cheminée. Les exemples sont nombreux. À Montpellier, où un nombre important de maisons médiévales sont conservées, aucune cheminée ne semble avoir été repérée ; seuls subsistent des coffres au n° 4 de la rue des

Sœurs-Noires et au n° 6 rue de la Vieille (29). D'autres vestiges sont connus ailleurs et notamment dans le Quercy : retenons la cheminée du premier étage de l'Hôtel Dumont Sournac à Figeac dont l'arrière, garni de son arc de contre-cœur, occupe la plus grande partie du mur pignon ainsi que celle du « Cuvier du Chapitre » à Cahors qui impose son coffre volumineux sur la façade principale (fig. 16 et 17). Dans d'autres régions comme en Pays de Loire, aucun coffre bâti en encorbellement à l'arrière des cheminées n'a été repéré (30). Cette technique de construction, utilisée également à Cluny (31), ne s'est donc pas généralisée dans toutes les régions de France.



Fig. 16. COFFRE DE LA CHEMINÉE de l'hôtel Dumont Sournac à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle) Cliché A.-L. Napoléone.

27. F. FRAY, « Bollène (Vaucluse) », dans *Cent maisons médiévales en France (du XI<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle)*. Un corpus et une esquisse, sous la direction d'Y. Esquieu et J.-M. Pesez, Paris, 1998, p. 213-217.

28. M. CHAILLOU, *Les maisons médiévales de Puycelsi...*, vol. 2, fig. 197.

29. B. SOURNIA et J.-L. VAYSETTES, *Montpellier : la demeure médiévale*, Paris, 1991, p. 174-175. Les expertises du XVII<sup>e</sup> siècle mentionnent cependant les belles cheminées gothiques dont les plus monumentales se trouvent dans les salles nobles.

30. Pour le palais de Via, voir M. SCHELLÈS, *Structure ...*, vol. de planches n° 2, fig. 3 et L. CLÉMENT D'ARMONT et M. LACROIX, *Cheminées des Pays de la Loire du Moyen Âge au XIII<sup>e</sup>*, Paris, 1973, p. XIX.

31. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, *La ville de Cluny et ses maisons, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Condé-sur-Noireau, 1997, voir la maison n° 4 de la rue Joséphine-Desbois, p. 172.

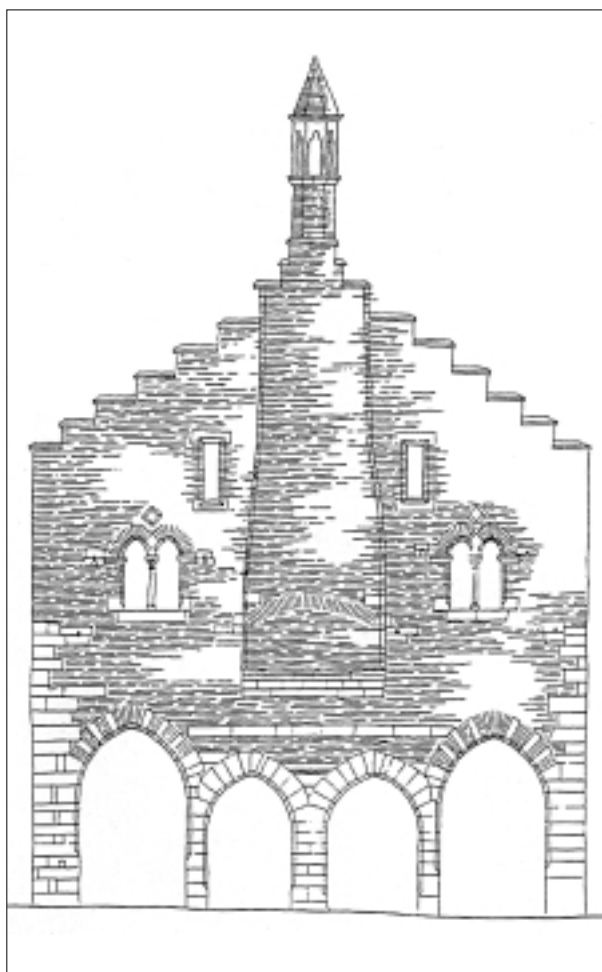


Fig. 17. COFFRE DE LA CHEMINÉE sur la façade du « Cuvier du Chapitre » à Cahors (XIV<sup>e</sup> siècle). *Restitution de G. Séraphin.*



Fig. 18. CHEMINÉE ET SON CONDUIT à « l'Hôpital » de Peyrusse-le-Roc (XIII<sup>e</sup> siècle). *Cliché A.-L. Napoléone.*

Le conduit ménagé dans la maçonnerie se trouve dans le prolongement de la hotte, chaque foyer ayant son propre conduit. Quelques rares exemples montrent des cheminées superposées (32) qui ne se multiplient cependant dans la région que vers le XV<sup>e</sup> siècle. Les nombreux exemples de foyers aboutissant à des souches voisines, comme au palais de Via à Cahors, montrent également que la superposition des conduits dans les murs n'était pas couramment pratiquée au XIV<sup>e</sup> siècle alors qu'elle semble plus courante en Pays de Loire (33). Notons l'exemple de ces deux cheminées voisines mais non contiguës, au dernier niveau de l'hôtel de la rue Gambetta à Figeac, qui aboutissent à deux souches accolées. Cela suppose que les conduits aient été construits en biais dans le mur pour se rejoindre au niveau de la toiture (34).

Les souches maçonnées, de plan circulaire, hexagonal ou octogonal, sont également nombreuses à être conservées et visibles au-dessus des toits. Celles qui n'ont pas été écrêtées, comme à « l'Hôpital » de Peyrusse-le-

32. Par exemple à Cahors au n° 71 rue du Cheval Blanc, deux cheminées superposées et deux conduits accolés, cf. M. SCHELLÈS, *Cahors...*, p. 188.

33. L. CLÉMENT D'ARMONT et M. LACROIX, *Cheminées des Pays de la Loire du Moyen Âge au XVIII<sup>e</sup>*, Paris, 1973, p. XV.

34. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac...*, pl. 361 et 366.



Fig. 19. SOUCHE DÉCORÉE d'une maison de Gourdon (XIV<sup>e</sup> siècle).  
Cliché M. Scellès.



Fig. 20. SOUCHE ET MITRE d'une cheminée de Fons (XIV<sup>e</sup> siècle).  
Cliché A.-L. Napoléone.

Roc (Aveyron), gardent de façon générale une certaine hauteur au-dessus de la toiture (fig. 18). La souche de section hexagonale conservée sur une demeure du XIV<sup>e</sup> siècle à Gourdon (Lot) a été décorée de fines colonnettes engagées sur chaque angle (fig. 19). Il arrive que ces souches soient couronnées d'une moulure ou d'un petit décor pour souligner la mitre située au-dessus. Les mitres en revanche, fréquemment signalées, décrites et dessinées au siècle dernier, ont presque toutes disparues. Cette extrémité supérieure qui couvre la souche, comme une sorte de chapeau réservant des jours, a la fonction bien précise de faciliter la sortie de l'air chaud tout en limitant la pénétration de la pluie et du vent à l'intérieur du conduit. La mitre devient naturellement le support de décors représentant souvent des architectures en miniature. Parmi les rares conservées ou encore en place, il faut mentionner celle d'une maison de Fons (Lot), ornementée de petites colonnettes, qui constitue actuellement le principal indice d'ancienneté de l'édifice (fig. 20). La mitre de pierre et de brique, démontée récemment, qui surmontait une souche du palais de Via à Cahors (fig. 21) avait la même forme ainsi que celle, toujours conservée, d'une maison du XIV<sup>e</sup> siècle à Carlux en Dordogne (35). Celle de « l'Auditoire » du château de Castelnaud-Bretenoux, correspondant à la cheminée du XII<sup>e</sup> siècle, a une silhouette plus complexe : elle est constituée de deux étages de colonnettes surmontés à chaque fois d'un

35. M. SCCELLÈS, *Structure...*, vol. texte n° 2, p. 102 et vol. de planches n° 2, doc. 3-6 et P. GARRIGOU GRANDCHAMP, « Introduction à l'architecture domestique en Périgord aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *C.A. en Périgord*, 156<sup>e</sup> session, Paris, 1998, p. 29.

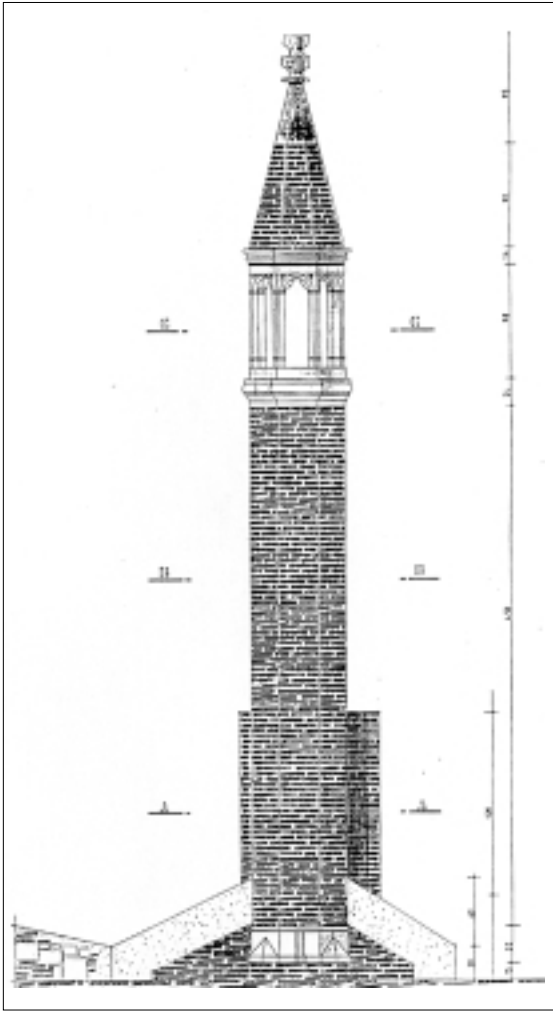


Fig. 21. SOUCHE ET MITRE du Palais de Via à Cahors (XIV<sup>e</sup> siècle). S.D.A.P. du Lot.

disque de pierre (fig. 2). Enfin, le couronnement de la souche de la cheminée de Bollène était constitué d'un petit dôme supporté par de fines colonnettes (fig. 15) (36).

### Cheminées : structure et fonctions

La description de différentes cheminées du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle montre que la seule modification importante porterait au niveau de la forme. C'est en effet aux environs de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle que la structure de plan circulaire, sans doute héritée du foyer archaïque ouvert, semble évoluer vers des formes droites. Les raisons techniques de cette modification apparaissent clairement. Alors que la cheminée se fait de plus en plus fréquente dans la demeure urbaine et dans les châteaux, un foyer de plan quadrangulaire présentait beaucoup moins de difficultés à la construction. Cette évolution aurait-elle eu d'autres conséquences ? Il ne semble pas. Que la cheminée soit de plan circulaire ou barlong n'a apparemment aucune incidence sur le tirage ou la qualité du chauffage. D'ailleurs, si l'on en croit les descriptions techniques de Philibert de l'Orme, on peut penser que la plupart des cheminées des XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, trop largement ouvertes, enfumaient plus ou moins les demeures. Pour parer à cet inconvénient, l'architecte du XV<sup>e</sup> siècle conseille à ses pairs d'encasturer au maximum le foyer dans le mur, de le garnir de piédroits disposés à l'aplomb du manteau et enfin d'abaisser le linteau (37). Le foyer ainsi « renfermé », et disposé dans une pièce bien aérée, devait limiter la dispersion des fumées. C'est d'ailleurs bien dans ce sens qu'évoluent les cheminées du XV<sup>e</sup> siècle avec la construction de piédroits de plus en plus saillants. Pour la période antérieure, seuls les foyers incorporés dans l'épaisseur du mur se rapprochent de cet idéal. On peut penser cependant que l'enfumage était bien moindre en comparaison de celui provoqué par les simples foyers archaïques posés à même le sol, encore largement pratiqués, et en ce sens, la cheminée et son conduit d'évacuation constituent un progrès notable limitant en outre les risques d'incendie. Dans le seul souci du

chauffage de la demeure, ce progrès se révèle d'autant plus sensible que les édifices des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles sont mieux isolés grâce à l'emploi du verre dans les fenêtres (38). La relative maîtrise de l'aération et de l'isolation de la demeure devait rendre les cheminées plus efficaces et pourrait peut-être constituer un des éléments à l'origine de leur multiplication.

En effet, rare dans le Midi avant le XIII<sup>e</sup> siècle, la cheminée semble devenir courante par la suite pour se multiplier à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. À Figeac, par exemple, on constate que la plus grande partie des foyers

36. F. FRAY, « Bollène (Vaucluse) », dans *Cent maisons...*, p. 215. Une mitre ou abat-vent en terre cuite a été trouvée à l'occasion des fouilles de la cuisine de Great Easton : de forme cylindrique, elle est percée de deux rangées de cinq ouvertures, le tout surmonté d'un dôme ; publié par M. LEVALET, « Quelques observations sur les cuisines en France et en Angleterre au Moyen Âge », dans *A.M.*, t. VIII, 1978, p. 234-235 et pl. 5.

37. Ph. DE L'ORME, *Architecture de Philibert de l'Orme*, Liège-Bruxelles, 1981, p. 267 v<sup>o</sup>.

38. Voir par exemple l'évolution de la forme des fenêtres des maisons de Figeac et l'introduction progressive du verre dans A. MELISSINOS et G. SÉRAPHIN, *Les maisons de Figeac à travers le temps*, rapport du secteur sauvegardé, (s. 1), 1988, p. 36. Voir également dans ce volume l'article de G. Séraphin sur les fenêtres.

des demeures anciennes sont des rajouts de la fin du Moyen Âge (39). Peut-être considérée à l'origine comme un luxe, la cheminée semble devenir une structure indispensable à l'équipement de la demeure urbaine ou en tout cas la mieux adaptée. Car, dans l'état actuel de nos connaissances, il semble bien que ce phénomène soit caractéristique de la maison de ville, alors que la demeure paysanne serait plus généralement dotée de simples foyers au sol, servant à tous les besoins domestiques, même au XV<sup>e</sup> siècle (40).

La cheminée, structure de chauffage, peut également avoir servi pour la cuisson des aliments ou bien dans certains cas assurer les deux fonctions. Une étude sur les cuisines montre que les demeures les plus modestes ne possédaient pas de local affecté à la préparation des repas, l'alimentation très peu variée ne le nécessitant pas (41). La cuisine, selon Monique Levalet, serait donc « un facteur de considération sociale » puisqu'elle est présente d'abord dans les abbayes puis dans les palais à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, de nombreux exemples archéologiques montrent que la cuisson des aliments s'est longtemps faite sur un foyer central et que l'utilisation de la cheminée murale ne s'est généralisée qu'à la fin du Moyen Âge. L'étude du bâti urbain mène à peu près aux mêmes conclusions : seules les demeures dont le caractère bourgeois est nettement affirmé ont un local dont la fonction de cuisine peut-être reconnue. Celle-ci est généralement placée au rez-de-chaussée, mais pas uniquement, et elle est équipée d'une cheminée et d'un évier, ou disposée à proximité d'un puits (42). Les cuisines ainsi équipées ne sont cependant pas si tardives, on peut en trouver dans des maisons de ville dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle comme les vestiges de la maison de la rue de la Citadelle à Tournon-d'Agenais le montrent clairement (43).

Le fonctionnement de la cheminée nécessite un certain nombre d'ustensiles que l'on trouve mentionnés dans les inventaires de la fin du Moyen Âge : crémaillères, chenets, pelles à feu, soufflets et trépieds constituent son principal équipement (44). La généralisation des cheminées en milieu urbain dut naturellement développer la production et la vente de bois à brûler. À Toulouse, le bois de chauffage : *lenhas*, que les textes opposent aux *fustas* destiné à la charpente, provenait des coteaux qui longeait la rive droite de la Garonne mais également de l'Ariège. Il s'agissait de chênes débités et acheminés par les petits ports qui jalonnaient les cours d'eau (45). La consommation particulière paraît assez importante comme le montrent les fréquentes mentions de *lenhas* dans le livre de comptes des frères Bonis au XIV<sup>e</sup> siècle (46).

Enfin, la cheminée qui reçoit le feu, le foyer autour duquel la famille et ses proches se réunissent, a un aspect symbolique important qui apparaît notamment lorsqu'elle prend des dimensions imposantes. À partir du XV<sup>e</sup> siècle, alors que se développe l'héraldique, les blasons familiaux sont représentés sur les portes ou dans le décor sculpté des fenêtres des grandes demeures. De la même façon, le foyer, qui symbolise la famille, reçoit naturellement sur son linteau les armes de la lignée.

## Latrines et éviers

### Descriptions

De même que les cheminées, les latrines et les éviers se rencontrent rarement sur des édifices antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle ; quelques exemples existent cependant. Le palais de la famille Maurand, bâti au XII<sup>e</sup> siècle à Toulouse, possède des latrines au premier étage de sa tour mais on peut penser que cet aménagement, rare pour l'époque, se

39. A.-L. NAPOLÉONE, « Urbanisme et habitat à Figeac aux XII<sup>e</sup>, XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles » dans *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 88.

40. J.-M. PESEZ, « Le foyer de la maison paysanne (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) » dans *A.M.*, t. XVI, 1986, p. 86 et J.-M. PESEZ, « Le chauffage : foyers et cheminées » dans *Cent maisons...*, p. 110 ; voir également M. LEVALET, « Quelques observations sur les cuisines en France et en Angleterre au Moyen Âge » dans *A.M.*, t. VIII, 1978, p. 233. On peut penser qu'il en était de même pour les plus modestes des demeures urbaines.

41. M. LEVALET, « Quelques observations sur les cuisines en France et en Angleterre au Moyen Âge » dans *A.M.*, t. VIII, 1978, p. 234-235.

42. Nous avons à Cahors une cuisine du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle placée au premier étage d'une tour au n° 42 de la rue de la Daurade et une autre au dernier niveau d'un corps intermédiaire consacré à la circulation au n° 88 de la rue des Soubirous : M. SCHELLÈS, *Cahors...*, p. 135 et 184. Par ailleurs, l'inventaire du mobilier du pâtissier toulousain Jean de Molinis dressé en 1433 signale une cuisine située à l'étage, cf. C. SICRE, *Le décor de la vie privée à Toulouse d'après les inventaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de Diplôme d'Études Supérieures, Toulouse, 1958, p. 14.

43. A. MARIN, *Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne). Étude archéologique d'une maison rue de la Citadelle*, rapport multigraphié, mars 2002, p. 28. Notons que la cuisine se trouve ici au premier étage du corps arrière.

44. Voir J.-M. PESEZ, « Le chauffage : foyers et cheminées » dans *Cent maisons...*, p. 112.

45. Ph. WOLFF, *Commerces et marchands de Toulouse (vers 1350-vers 1450)*, Paris, 1954, p. 282.

46. É. FORESTIÉ, *Les livres de comptes des frères Bonis, marchands montalbanais du XIV<sup>e</sup> siècle*, 3 vol., Paris-Auch, 1890, 1893, 1894, t. 1, p. 175.



Fig. 22. LATRINES dans la cour de l'hôtel de la rue de la Daurade à Cahors (XIII<sup>e</sup> siècle). Cliché Inventaire Général, J.-F. Peiré.



Fig. 23. LATRINES dans la cour de l'hôtel de la rue des Lazaristes à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle) Cliché A.-L. Napoléone.

justifie par la construction d'un bâtiment exceptionnel qui reste sans doute assez peu représentatif de l'habitat toulousain du XII<sup>e</sup> siècle. La maison Peyrière de Figeac, contemporaine de la précédente, est équipée d'un lavabo se déversant dans l'androne à partir de la pièce du deuxième étage. Cependant, l'analyse de la maçonnerie n'ayant pu être faite à ce niveau, on ne peut exclure que ce lavabo ait été ajouté tout comme la cheminée du premier étage (47).

La composante essentielle des latrines est la plaque de pierre trouée disposée sur un socle d'une trentaine de centimètres de hauteur, au-dessus d'une structure d'évacuation. Ce dispositif peut prendre place à l'intérieur d'un simple placard comme au n° 42 rue de la Daurade à Cahors (fig. 22). Ces latrines sont disposées à l'étage, dans la cour, et sont accessibles par une galerie. Le banc de pierre percé occupe toute la profondeur réservée dans le mur et malgré la feuillure qui encadre l'ouverture, il était tout à fait impossible de fermer le vantail lorsque les latrines étaient occupées (48). Le dispositif mis en place dans la cour de la maison de la rue des Lazaristes à Figeac est identique mais on a pris soin de réserver un peu plus de profondeur pour permettre la fermeture du vantail (fig. 23) (49). On trouve également des latrines aménagées dans de minuscules pièces bâties en encorbellement sur des andrones. Les vestiges de ce type sont nombreux : citons par exemple ceux conservés à Lauzerte, rue de la Gendarmerie, encore visibles de l'intérieur, ou encore les nombreux exemplaires préservés sur les maisons de Puyelsi (50). À l'ostal de Bivès, maison fortifiée, ce sont des latrines doubles qui sont conservées à l'étage (51). C'est sur ce modèle, en effet, que sont le plus souvent bâties les latrines des édifices militaires, en encorbellement sur les murailles et se déversant dans les fossés. L'étude du château de Comarque a d'ailleurs permis de montrer l'existence de latrines en bois aménagées sur des galeries, au troisième étage de la tour féodale (52). Dans des

47. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac...*, pl. 45 et A.-L. NAPOLÉONE, *Les maisons romanes...*, p. 123-138.

48. M. SCHELLÈS, *Structure...*, vol. de planches n° 3, fig. 17.

49. A.-L. NAPOLÉONE et V. ROUSSET, « La maison de la rue des Lazaristes à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle) » dans *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, p. 93-128.

50. N. MORENO, *Architecture civile médiévale à Lauzerte (Tarn-et-Garonne) aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Pradalier-Schlumberger, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, vol. 2, fig. 135-136 et M. CHAILLOU, *Les maisons médiévales de Puyelsi...*, vol. 2, planches, fig. 263.

51. G. SÉRAPHIN, « Salles et châteaux gascons... », t. 157, p. 21.

52. G. SÉRAPHIN, *Le castrum de Comarque*, mémoire de D.E.A. sous la direction d'Y. Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, 1995, vol. texte p. 15.

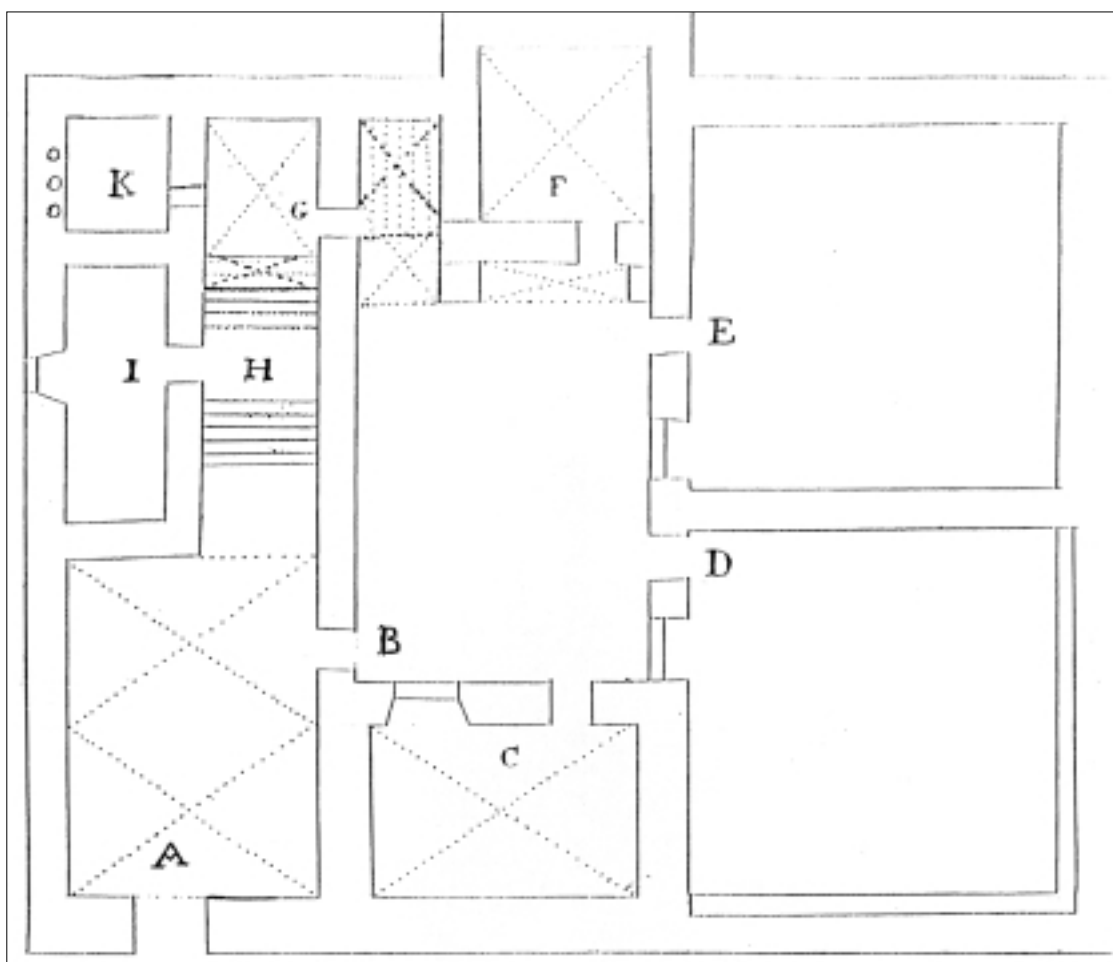


Fig. 24. LATRINES EN BATTERIES (en **K**) au palais de Balène à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle) Plan du XVIII<sup>e</sup> siècle.

versions plus sophistiquées, la structure plus spacieuse est logée dans une petite pièce voûtée ménagée dans l'épaisseur du mur et parfois munie d'un petit jour ou d'une niche destinée à recevoir l'éclairage. Ce type de latrines semble surtout présent dans les grandes demeures urbaines telles que l'hôtel de la rue Guillaume-Peyre à Saint-Antonin-Noble-Val ou l'édifice appelé « Cuvier du Chapitre » à Cahors où une paroi de brique délimitait un espace voûté de 0,70 m sur 1,70 (53). Dans les palais urbains on peut trouver des latrines encore plus vastes, logées dans des pièces allant jusqu'à 1,40 m sur 4 m comme dans le grand hôtel bâti par la famille Duèze à Cahors (54). Il reste enfin les grandes pièces logées dans des tours où de nombreuses latrines sont disposées en batteries. Ce système n'est bien sûr pas adapté à l'occupation relativement restreinte des demeures urbaines mais il a été mis en place dans des bâtiments accueillant de vastes communautés comme par exemple au prieuré de la Daurade à Toulouse ou au palais des Papes à Avignon. Dans les deux cas, une tour est consacrée à la fonction de latrines ; elle s'élève sur deux niveaux au-dessus d'une fosse occupant la partie basse et chaque niveau, garni de nombreux sièges, est relié aux bâtiments voisins (55). Il se peut cependant que le palais de la famille Balène à Figeac ait possédé une structure proche mais

53. A. BONGIU, M. ÉCLACHE, B. LONCAN et alii, *Caylus et Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne)*, Cahiers du Patrimoine, n° 29, Paris, 1993, p. 226, et M. SCHELLÈS, *Cahors...*, p. 185.

54. M. SCHELLÈS, *Cahors...*, p. 185.

55. Pour la tour des latrines du prieuré de la Daurade voir « Bulletin de l'année Académique 1993-1994 » dans *M.S.A.M.F.*, t. LIV, 1994, p. 190-192 et S. GAGNÈRE, *Le Palais des Papes...*, p. 68.



Fig. 25. ÉVIER de la maison de la rue de la Daurade à Cahors (XIII<sup>e</sup> siècle) à proximité de la cheminée dont subsistent les traces sur le mur, à gauche.

*Cliché Inventaire Général, J.-F. Peiré.*

aux dimensions bien plus restreintes comme semble l'indiquer un plan ancien du bâtiment. Dans l'angle sud-ouest, partie aujourd'hui détruite, existait une pièce d'1,50 m de côté environ au rez-de-chaussée et au premier étage. Dans cette pièce, selon le plan, était aménagé un banc percé de trois trous, disposé au sud pour le rez-de-chaussée et à l'ouest pour le premier étage (fig. 24). Un tel système suppose l'existence d'une fosse dans les parties basses tout comme à Avignon (56).

Les évier sont abrités généralement dans de grandes niches voûtées. Ils présentent le plus souvent une dalle creuse formant cuvette dotée d'un système d'évacuation, encadrée parfois par deux tablettes disposées un peu plus haut. C'est ainsi que se présente l'évier conservé dans la cuisine du n° 42 rue de la Daurade à Cahors ; logé dans une niche en arc brisé et muni d'un petit jour ouvrant sur la cour, il se déversait dans une fosse par l'intermédiaire d'un conduit (fig. 25) (57). Celui aménagé au premier étage du grand hôtel de la rue des Conférences à Bergerac était

56. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac*..., pl. 243 et 244.

57. M. SCÈLÈS, *Cahors*..., p. 184.



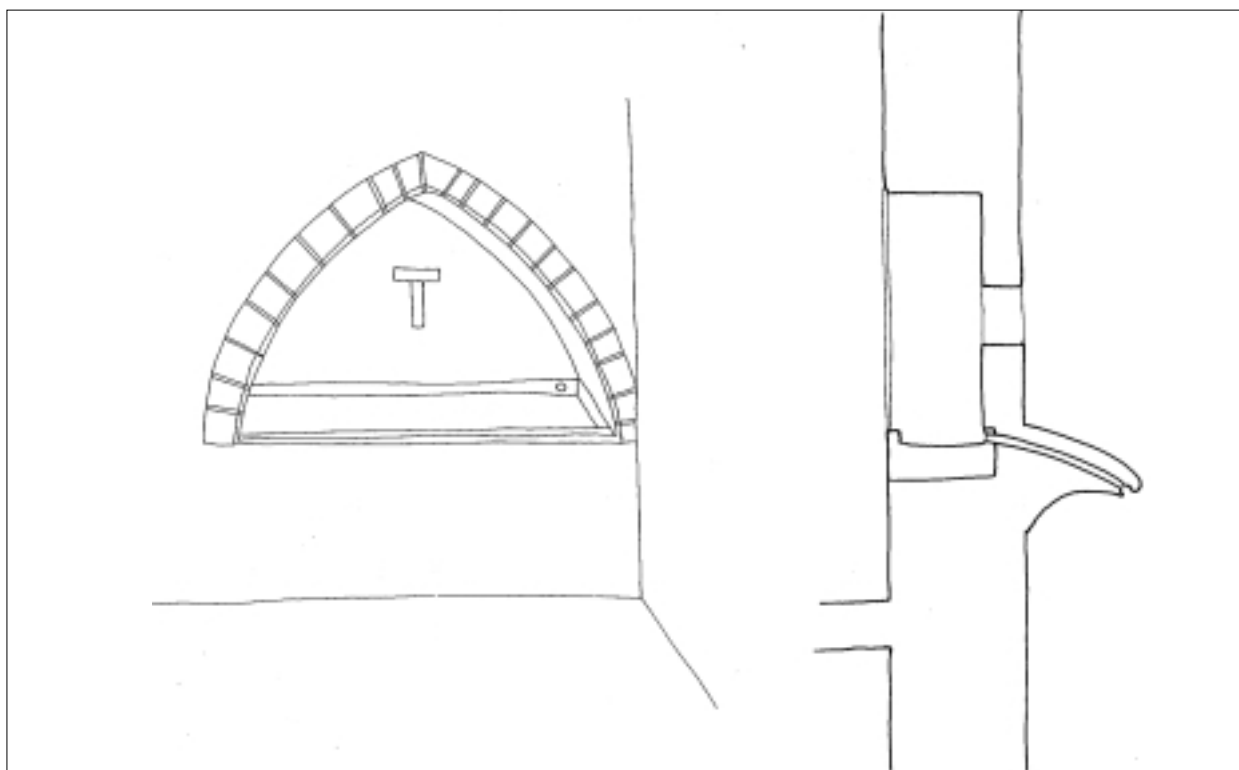


Fig. 26. ÉVIER de la maison de la rue Nationale à Lectoure. *Croquis A.-L. Napoléone.*

encastré dans une large niche couverte d'un arc en plein cintre (58). De nombreux éviers de ce type, malheureusement moins bien conservés, existent également à Villeneuve-d'Aveyron dont un, celui de la maison de l'impasse Cavalier, vraisemblablement disposé dans la salle, qui évacuait ses eaux usées dans l'androne (59). Ce modèle d'évier largement répandu a perduré au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autres exemplaires plus simples ont pu être recensés : celui aménagé dans la chambre du deuxième étage de l'hôtel de la rue Gambetta à Figeac, se limitait à une niche et une cuvette disposée au fond, la partie supérieure ayant pu être garnie d'étagères. Ici encore, l'eau se déversait dans un conduit aboutissant à une fosse. L'évier découvert dans une maison de Lectoure (Gers), rue Nationale, est sans doute le plus original. Conservé au deuxième étage, il est encastré dans une très large niche couverte d'un arc brisé. La grande cuvette occupe toute la base de la niche ; très légèrement incurvée, elle accuse une légère pente vers l'orifice destiné à l'évacuation. À l'extérieur, une petite gargouille prolongeant le conduit rejette les eaux usées dans le jardin situé en fond de parcelle (fig. 26) (60). À Puycelsi, en revanche, ce sont de simples dalles sommairement taillées, calées dans les murs secondaires, qui constituent des pierres d'écoulement pour les éviers (61).

58. F. FRAY, « notice 32 », dans *Cent maisons...*, p. 253.

59. S. GOUTAL, *Les maisons médiévales de Villeneuve d'Aveyron (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Pradalier-Schlumberger, Université de Toulouse-Le Mirail, 2001, pl. 79, et un autre exemple pl. 165.

60. M. PELLEGRINO, *Les maisons médiévales de Lectoure*, maîtrise en cours sous la direction d'H. Pradalier, Université de Toulouse-Le Mirail.

61. M. CHAILLOU, *Les maisons médiévales de Puycelsi...*, vol. 2, planches, fig. 260.



Fig. 27. SYSTÈME DE CONDUITS, coupe est-ouest sur la cour de l'hôtel de la rue Gambetta à Figeac (xiv<sup>e</sup> siècle), à partir du relevé de l'architecte Rollet.

*Latrines et évier : utilisation et modes d'évacuation*

De façon générale, les latrines prennent place en divers endroits de la demeure ; on peut en trouver dans les salles, les chambres ou sur les galeries suspendues dans les cours... Leur présence dans les combles de la maison de la rue des Lazaristes à Figeac pourrait d'ailleurs indiquer que ceux-ci avaient été aménagés pour l'habitation (62). Il en est de même pour les évier, souvent associés à la cuisine. On a pu voir qu'ils prenaient place également dans les salles, les chambres, voire à l'entrée, au pied de l'escalier (63), dans la cour (64) ou encore, comme à Bergerac et à Sarlat, se multiplier dans la maison (65). On peut penser qu'ils servaient à la toilette et plus particulièrement au lavage des mains dont le rituel se reproduisait plusieurs fois dans la journée à en croire les romans du XIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, dans le roman de *Jaufré*, chaque repas est-il précédé et parfois suivi du lavage des mains. Ce texte décrit également une toilette rapide au lever du héros (66). Par ailleurs, les inventaires de mobiliers de la fin du Moyen Âge mentionnent abondamment bassins, aiguières et « essuie-mains », trahissant l'importance donnée à la propreté des mains (67). L'installation des latrines et des évier devait donc tenir compte des besoins de la vie domestique mais également du système d'évacuation prévu pour leur fonctionnement.

L'analyse du bâti a pu mettre en évidence deux systèmes. Le premier est l'échappement libre dans les entremis ou andrones, espaces réservés entre les maisons sur lesquels latrines et évier sont aménagés. Le deuxième est le système d'évacuation par canalisations vers des fosses qui implique de prévoir à la fois leur construction mais également l'aménagement de conduits dans les murs des demeures (68). La présence des deux modes d'évacuation à Figeac montre clairement que le premier, antérieur au second, semble avoir été progressivement abandonné après la construction des quartiers Orthabadiet et du Pin, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (69). Dans les bastides, le parcellaire intégrant presque systématiquement des andrones induit de fait un fonctionnement à échappement libre. Pourtant, à Villeneuve-d'Aveyron, le second système est utilisé au palais de la Place des Conques mais c'est le seul à notre connaissance dans cette ville, même pour les édifices du XIV<sup>e</sup> siècle. Ailleurs, à Lauzerte encore comme à Puycelsi, le premier système semble dominer. Cette disparité est sans doute liée à une pression de la croissance urbaine qui s'exerce de façon variable selon la taille des villes et de la plus ou moins grande urgence qui en découle, comme le montrent les nombreux règlements, à gérer les déchets domestiques (70). Le système d'évacuation par canalisations vers des fosses maçonnées est la meilleure réponse aux problèmes posés en milieu urbain, notamment en termes d'hygiène et de gestion des espaces publics. Il reste toutefois difficile à adapter sur un édifice ancien équipé selon le système à échappement libre. Il est donc fort probable, même si la construction de fosses a pu être imposée dans certaines villes à partir d'une certaine époque, que les deux systèmes aient coexisté pendant toute la fin du Moyen Âge. L'évacuation des déchets intégrée dans la maison pouvait de fait conditionner l'emplacement des équipements. Ainsi, il n'est pas rare de les voir tous concentrés sur le même mur, bâti à proximité de la fosse, dans lequel étaient ménagées des canalisations secondaires rejoignant la principale. Un tel système a pu être mis en évidence pour les latrines et évier de la grande maison de la rue d'Albret à Bergerac (71) et à l'hôtel de la rue Gambetta à Figeac où tous les équipements sont réunis sur un mur de refend, et où la canalisation ouverte en haut au niveau de la toiture laissait s'engouffrer les eaux de pluie qui nettoyaient les parois tout comme l'aurait fait une chasse d'eau (fig. 27). Ce mode d'évacuation dans une fosse nécessite enfin l'intervention régulière d'un vidangeur, activité rémunérée par le propriétaire de la maison et qui, selon le livre de comptes des frères Bonis, se déroulait la nuit (72).

62. A.-L. NAPOLÉONE et V. ROUSSET, « La maison de la rue des Lazaristes à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle) » dans *M.S.A.M.F.*, t. LVIII, 1998, p. 93-128.

63. A. MARIN, *Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne). Étude archéologique d'une maison rue de la Citadelle*, rapport multigraphié, mars 2002, pl. 1 ; voir également P. GARRIGOU GRANDCHAMP, *Demeures médiévales, Cœur de la cité*, 1992, p. 89-90.

64. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, « "L'hôtel de Plamon" à Sarlat, une grande résidence urbaine du XIV<sup>e</sup> siècle » dans *C.A. en Périgord*, 1998, p. 330.

65. F. FRAY, « notice 32 », dans *Cent maisons...*, p. 253 et P. GARRIGOU GRANDCHAMP, *L'hôtel de Plamon...*, p. 330.

66. R. LAVAUD et R. NELLI, *Les troubadours, Jaufré, Flamenca, Barlaam et Josaphat*, Bourges, 1978, p. 65 (484), p. 465 (8188) et p. 521 (9270), voir également L.-C. DERVIEU, « Le mobilier civil au Moyen Âge, la table et le couvert du repas » dans *B.M.*, n° 81, 1922, p. 411-413.

67. C. SICRE, *Le décor de la vie privée à Toulouse d'après les inventaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de Diplôme d'Études Supérieures, Toulouse, 1958, p. 20.

68. Des conduits sont visibles sur le bâtiment sud du palais Duèze à Cahors, sur le bâtiment est du palais de Balène à Figeac et dans les caves du palais de Villeneuve-d'Aveyron.

69. A.-L. NAPOLÉONE, *Urbanisme...*, p. 81-82.

70. Voir dans ce volume, J. CATALO, « La gestion des déchets domestiques dans la maison médiévale urbaine ».

71. F. FRAY, « notice 33 », dans *Cent maisons...*, p. 259.

72. É. FORESTIÉ, *Les livres de comptes des frères Bonis, marchands montalbanais du XIV<sup>e</sup> siècle*, 3 vol., Paris-Auch, 1890, 1893, 1894, t. 1, p. 35.

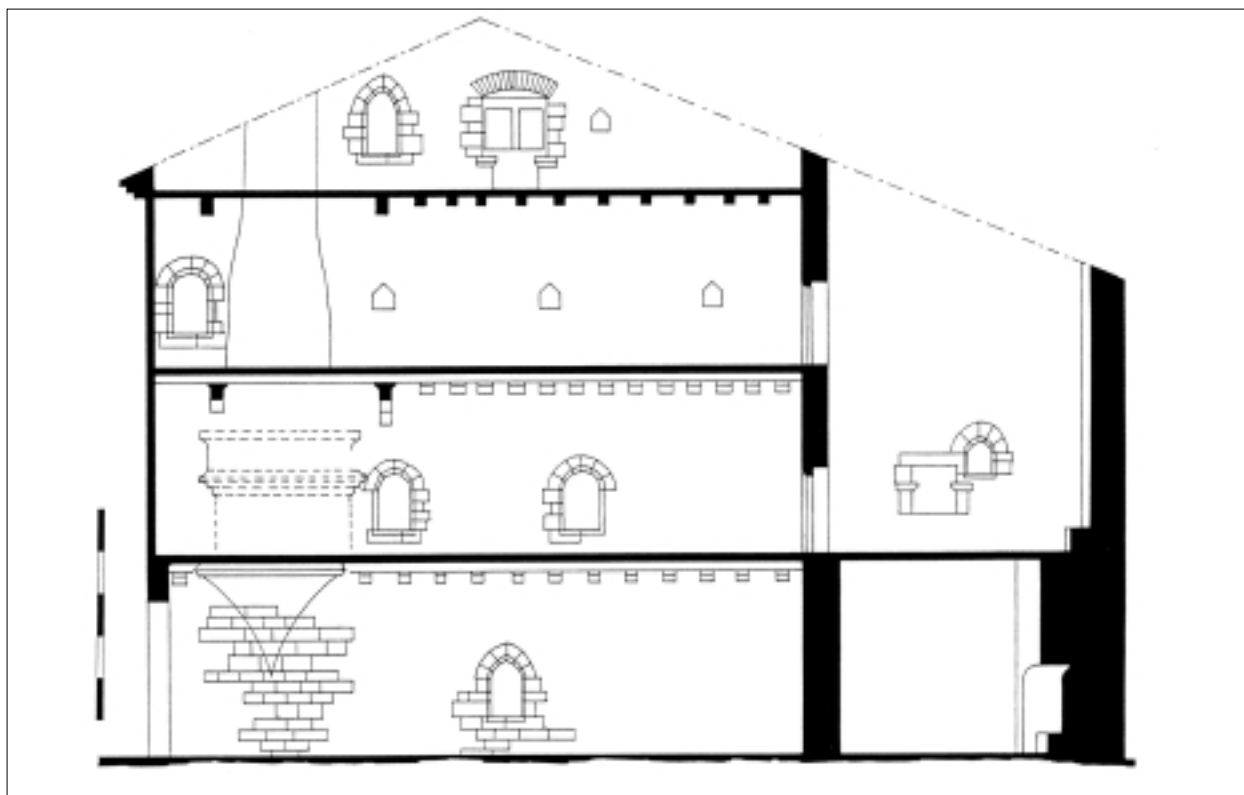


Fig. 29. PLACARDS, coupe est-ouest de la maison de la rue des Conférences à Bergerac (XIV<sup>e</sup> siècle).  
Dessin extrait de *Cent maisons médiévales en France...*, 1998).

## Niches, placards et penderies

### Descriptions

Ces équipements destinés au rangement sont également rares avant le XIII<sup>e</sup> siècle bien que de grandes niches ouvertes à partir du sol et construites dans l'épaisseur du mur, telles qu'on peut en voir au palais toulousain de la famille Maurand, à l'ancien Hôtel de ville de Saint-Antonin et à la maison sise au n° 88 de la rue des Soubirous à Cahors (73), se rencontrent souvent dans les édifices datés du XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, rien ne permet pour l'instant de déterminer leur fonction même si leurs dimensions peut éventuellement rappeler les « penderies » ou « armoires murales » présentes dans quelques édifices du XIV<sup>e</sup> siècle (74).

Dès le XIII<sup>e</sup> siècle cependant, la structure de ces équipements révèle mieux leur destination. Les niches de petites dimensions disposées aux endroits où la lumière du jour pénètre peu, reçoivent très certainement des chandelles ou des lampes. Elles trouvent naturellement leur place dans les latrines, dans les caves ou encore aux abords des escaliers comme à la maison de la rue de la Citadelle à Tournon-d'Agenais où une petite niche en bâtière est conservée sur le mur mitoyen contre lequel prenait appui le degré (fig. 29) (75). La chambre haute située dans la tour

73. A.-L. NAPOLÉONE, *Les maisons romanes...*, p. 123-138 ; M. SCELLÈS, « La maison romane de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) » dans *M.S.A.M.F.*, t. XLIX, 1989, p. 119 et M. SCELLÈS, *Structure...*, vol. texte n° 1, p. 241.

74. Voir plus loin dans ce chapitre.

75. A. MARIN, *Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne). Étude archéologique d'une maison rue de la Citadelle*, Rapport multigraphié, mars 2002, pl. 1 et fig. 19.



Fig. 29. NICHE DE LUMINAIRE, maison de la rue de la Citadelle à Tournon-d'Agenais (XIII<sup>e</sup> siècle). Cliché A.-L. Napoléone.



Fig. 30. PLACARD AVEC CACHE LATÉRALE au premier étage de la tour du Viguier à Figeac (XIV<sup>e</sup> siècle). Cliché A.-L. Napoléone.

de la maison de la rue de la Daurade, à Cahors, était équipée de deux petites niches sur le seul mur susceptible de servir d'appui à un lit. On peut donc imaginer qu'elles recevaient les luminaires de chevet (76).

Les placards proprement dits sont de taille plus importante. Ils s'ouvrent à quelques dizaines de centimètres au-dessus du sol et leur principale caractéristique est d'être aménagés pour recevoir des étagères et des vantaux de bois calés dans des feuillures. Ils sont le plus souvent ouverts sous un arc mais on en trouve également couverts d'un linteau. Certaines maisons comme celles étudiées à Bergerac en sont abondamment équipées (fig. 28) (77). Ces placards disposaient de deux ou trois étagères en bois pour ranger divers objets mais également, dans certains cas, de logettes latérales ou de caches situées sur le côté ou le fond. Les logettes latérales de petites dimensions sont relativement fréquentes mais celle aménagée dans le placard du deuxième étage de la tour de l'hôtel « du Viguier » à Figeac, particulièrement importante et profonde et munie elle-même d'un petit vantail, avait sans doute une fonction particulière (fig. 30) (78). Un autre exemple à Martel, au rez-de-chaussée d'une maison de la rue Droite, montre un placard équipé d'une cache taillée sur le fond qui devait être recouverte d'une planche (fig. 31). Plus rarement comme à Saint-Cirq-Lapopie, certains placards atteignent une taille très importante et sont bâtis en encorbellement sur le mur qui les reçoit (fig. 32) (79). Dans la salle de la maison « de la Monnaie » à Figeac un

76. M. SCHELLÈS, *Cahors...*, p. 183.

77. F. FRAY, « notice 32 », dans *Cent maisons...*, p. 253.

78. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac ...*, p. 199.

79. V. ROUSSET, *Architecture domestique du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle à Saint-Cirq-Lapopie*, mémoire de maîtrise sous la direction d'Y. Bruand, Université de Toulouse-Le Mirail, 1990, p. 69.



Fig. 31. PLACARD AVEC CACHE DANS LE FOND au rez-de-chaussée d'une maison de la rue Droite à Martel. Cliché A.-L. Napoléone.



Fig. 32. PLACARD EN ENCORBELLEMENT SUR LA FAÇADE d'une maison de Saint-Cirq-Lapopie (XIV<sup>e</sup> siècle). Relevé V. Rousset.

placard équipé pour recevoir des étagères n'est pas pourvu d'un système de fermeture et une moulure remplace la feuillure. Celui-ci était donc destiné à rester ouvert pour montrer son contenu et le décor peint qui lui servait de fond (80).

Enfin, les « penderies » ou « armoires murales » sont de grandes niches profondes s'ouvrant à partir du sol et couvertes d'un arc. L'hôtel de Plamon à Sarlat en possède quatre, réparties aux différents niveaux habitables ; elles s'ouvrent sous un grand arc brisé couvrant des logements allant jusqu'à 2,60 m de large (81). La grande demeure de la rue Gambetta à Figeac en est également équipée dans les salles des premier et deuxième étages (fig. 27) ; logée dans le mur de refend, celle du deuxième étage est éclairée par un petit jour percé sur la façade principale. Ces « penderies », à l'exception de celle située entre deux fenêtres au deuxième étage de l'hôtel de Plamon, ne possèdent pas de système de fermeture.

### *Niches, placards, penderies : le rangement dans la maison*

Il faut bien reconnaître que, mises à part les niches de luminaires dont la fonction s'exprime d'elle-même, aucune source ne nous indique précisément ce que ces équipements renfermaient. Par ailleurs, les inventaires de la fin du Moyen Âge mentionnent toute une série de meubles destinés au rangement (caisses, coffres, dressoirs et armoires) (82) qui devaient offrir un plus grand volume disponible et qui, a priori, pouvaient faire double emploi avec

80. A.-L. NAPOLÉONE, *Figeac...*, p. 143.

81. P. GARRIGOU GRANDCHAMP, *L'hôtel de Plamon...*, p. 321-342.

82. C. SICRE, *Le décor de la vie privée à Toulouse d'après les inventaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de Diplôme d'Études Supérieures, Toulouse, 1958, p. 40-45.

les structures intégrées dans l'architecture de la maison. Pourtant leur présence témoigne bien de la nécessité de ranger autrement que dans le mobilier courant et les niches et placards avaient sans doute l'avantage d'un accès plus facile et plus rapide pour les objets d'un usage courant et quotidien. Ces équipements, dispersés dans toutes les pièces de la demeure (plus rarement au rez-de-chaussée), sont presque systématiques aux abords des cheminées, qu'elles soient dans la salle ou dans la cuisine. On peut donc penser qu'ils contenaient le matériel d'usage pour le fonctionnement du foyer mais également de la vaisselle voire de la nourriture. Ailleurs, ils pouvaient renfermer les objets de la vie quotidienne comme ceux destinés à la toilette ou encore le nécessaire pour l'éclairage. Ces structures de rangement ne devaient pas, en principe, contenir de linge que les inventaires de mobiliers situés plus volontiers dans les coffres disposés, selon l'iconographie médiévale, en couronne autour des lits (83). Toujours selon les inventaires, ces coffres pouvaient également renfermer les objets les plus divers (84). Restent les « penderies » ou « armoires murales » dont l'appellation est sans doute abusive puisque la majorité n'est pas équipée d'un système de fermeture et qu'il est peu probable qu'elles aient abrité du linge. Ces grandes niches devaient malgré tout être destinées au rangement de certains objets volontairement mis en exposition, peut-être parfois des armes si l'on tient compte des dimensions particulièrement importantes de ces structures.

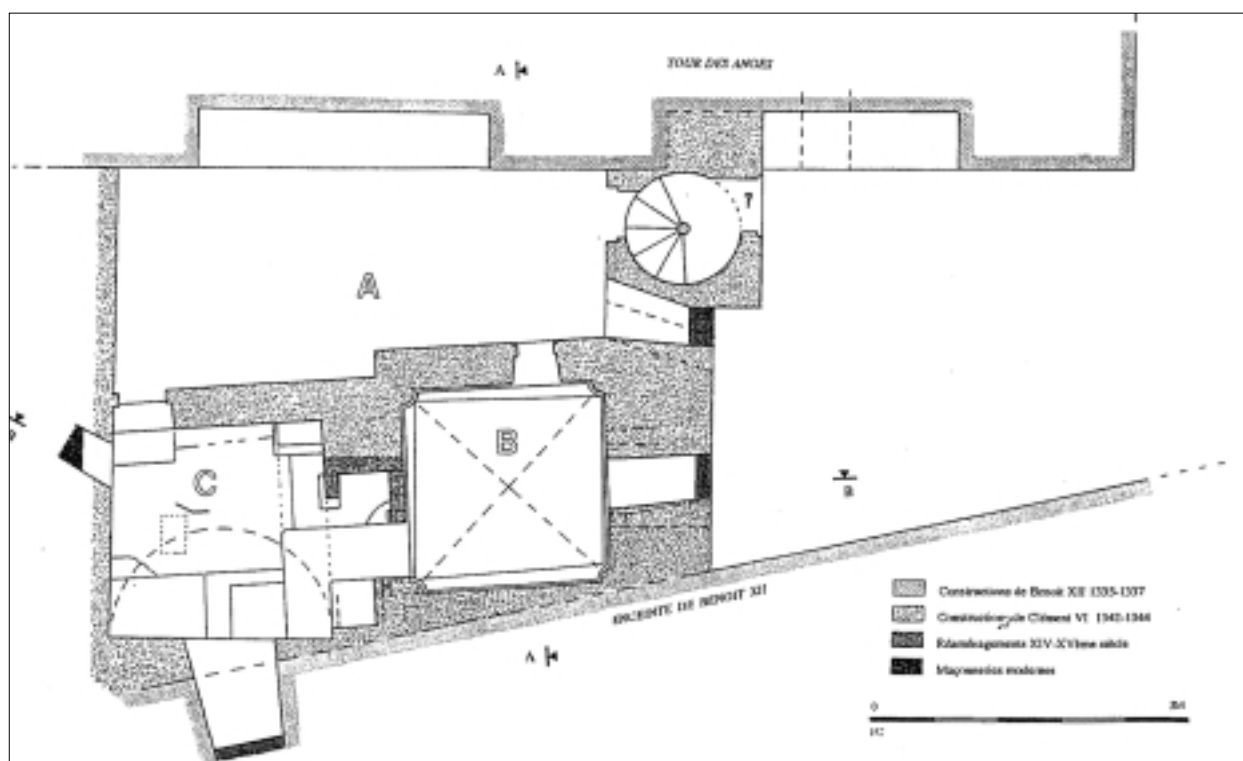


Fig. 33. ÉTUVES au rez-de-chaussée de la tour des étuves du Palais des Papes d'Avignon (XIV<sup>e</sup> siècle).  
Plan de F. Chardon assisté de P. Michèle et J. Degout extrait du B.M., t. 159-I.

83. Voir par exemple la représentation de la naissance de Saint Jean-Baptiste dans la chapelle Peruzzi à Florence de Giotto.

84. C. SICRE, *Le décor de la vie privée à Toulouse...*, p. 40-45.

## Les étuves

Longtemps assimilées aux bains de « salles de bains » classiques, qui n'ont laissé aucune trace dans l'architecture des maisons, les étuves qui nécessitent un aménagement bâti ont été récemment redéfinies par J. Mesqui : « L'usage du mot " estuve " au Moyen Âge fait nécessairement référence à l'existence d'une salle chaude – c'est-à-dire une salle chauffée de l'extérieur – et sans doute à l'usage de cette salle comme bain de vapeur » (85). Même si les textes en mentionnent avant le XIV<sup>e</sup> siècle (86), aucune étuve conservée ne semble antérieure à cette époque. Parmi les plus anciennes dans le Midi, on trouve celles du palais des Papes d'Avignon (fig. 33). Cet aménagement fait partie des créations de Clément VI, bien datées des années 1342-1344. Elles ont été bâties au rez-de-chaussée de la tour dite « des étuves » ou de « la Garde-Robe » s'élevant de quatre étages au-dessus de celles-ci (87). Elles occupent donc trois pièces dans cette partie basse reliée aux appartements privés du pape. Une première pièce, où démarre l'escalier en vis qui dessert tous les niveaux et qui donne également accès aux deux autres pièces, a certainement un rôle distributif ; elle a pu également servir de vestiaire ou recevoir une baignoire. La seconde salle était équipée pour servir de sauna. Elle est voûtée sur croisée d'ogives et possède deux sols distincts entre lesquels circulait l'air chaud selon le système à hypocauste. Une petite fenêtre haute avait été aménagée pour réguler l'hygrométrie et une vasque fixée dans un angle devait contenir l'eau nécessaire. La dernière pièce était la salle de chauffe dans laquelle avait été bâti, contre le sauna, un foyer avec une hotte et un conduit. Au fond du foyer, le conduit de chauffe était en relation directe avec la *suspensura* de la salle voisine. Enfin, une cuve permettait de transvaser directement, grâce à un orifice d'évacuation, de l'eau à haute température depuis la salle de chauffe vers la vasque du sauna (88).

L'hygiène corporelle est loin d'être inconnue dans la société médiévale comme l'avait déjà montré Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire de l'architecture*, et les textes lui avaient permis de noter l'importance des bains publics. Plus tard C. Enlart mettait l'accent sur la présence des bains dans les châteaux, notamment à partir du XIV<sup>e</sup> siècle avec de véritables « salles de bains » équipées de « cuves baigneresses » ou baignoires recouvertes de draps pour protéger le corps du contact du bois. Ces cuves étaient parfois couvertes d'un dais de toile qui permettait une concentration humide favorisant la sudation (89). Les sources confirment en effet cette attention portée à l'hygiène. Les inventaires de la fin du Moyen Âge mentionnent non seulement tout le nécessaire pour la toilette, et en particulier, nous l'avons vu, celle des mains, mais également pour le bain, à savoir essentiellement des cuves (90). Celui-ci est également reconnu pour ses vertus thérapeutiques. C'est une des raisons qui conduit *Flamenca*, dans le célèbre roman du XIII<sup>e</sup> siècle, à fréquenter des bains aménagés au rez-de-chaussée d'une demeure particulière (91). De même, dans les comptes des frères Bonis, le traitement médicinal prescrit à la maîtresse de maison comprend entre autres un bain de vapeur (92). Malgré les mentions du XIII<sup>e</sup> siècle, on peut penser que l'utilisation des étuves privées pour l'hygiène corporelle, qui nécessite un aménagement très particulier, reste rare et tardif. Il est peu probable, étant donné la particularité de la structure, que leur présence ait échappé à l'observation des chercheurs alors que le corpus d'édifices antérieurs au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle est désormais assez important. Leur présence dans les palais et châteaux de la fin du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle témoigne d'un certain raffinement qui semble malgré tout réservé à l'élite sociale du Bas Moyen Âge.

\*

\* \*

---

85. J. MESQUI, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Âge en France », dans *B.M.*, t. 159, 2001, p. 8.

86. Dans le roman de *Flamenca*, des bains sont mentionnés au rez-de-chaussée d'une maison avec une salle équipée d'un jet d'eau chaude et une autre d'un jet d'eau froide. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'étuves, cf. R. LAUDAUD et R. NELLI, *Les troubadours, Jaufré, Flamenca, Barlaam et Josaphat*, Bourges, 1978, p. 719-721.

87. D. CARRU, « Les étuves du Palais des Papes d'Avignon », dans *B.M.*, t. 159, 2001, p. 24-28.

88. *Id.*

89. J. MESQUI, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Âge en France », dans *B.M.*, t. 159, 2001, p. 7.

90. C. SICRE, *Le décor de la vie privée à Toulouse d'après les inventaires des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de Diplôme d'Études Supérieures, Toulouse, 1958, p. 20 ; chez Raymond d'Aubirail en 1423, les femmes se baignent dans une cuve en sapin.

91. R. LAUDAUD et R. NELLI, *Les troubadours, Jaufré, Flamenca, Barlaam et Josaphat*, Bourges, 1978, p. 719-721.

92. É. FORESTIÉ, *Les livres de comptes des frères Bonis, marchands montalbanais du XIV<sup>e</sup> siècle*, 3 vol., Paris-Auch, 1890, 1893, 1894, t. 1, p. 34.



Dès que la ville se développe, dès que, selon S. Roux, elle dépasse la dizaine de milliers d'habitants, elle se voit obligée d'édicter et de tenter de faire appliquer des règles (93). Les usages collectifs de l'espace que toute une réglementation met en place définissent ainsi les servitudes de la vie urbaine. Cette réglementation révélant « une forme de subordination des initiatives privées à l'intérêt collectif supérieur » (94) traduit également une volonté de construire la ville, de l'ordonner et de la rendre propre et belle (95). Le confort dans la maison urbaine est étroitement lié à ce contexte et la charnière du XIII<sup>e</sup> siècle correspond bien à une époque d'afflux important de population vers les cités attractives qui se voient obligées par conséquence de répondre à une demande croissante de logements et aux problèmes qui en découlent. L'attention portée à la sécurité et la propreté des villes a poussé les constructeurs à trouver des solutions adaptées permettant par exemple aux habitants de pouvoir se chauffer sans risques pour le voisinage et d'évacuer leurs déchets sans envahir ni polluer la voie publique. C'est cette recherche qui est sans aucun doute à l'origine de ce progrès notable dans le confort de certaines demeures de ville dont le milieu rural contemporain ne semble pas bénéficier. La généralisation d'équipements intégrés dans l'architecture donne par ailleurs l'image d'une demeure dont les espaces et leurs fonctions sont mieux définies qu'auparavant. Car il s'agit bien de l'intégration du mobilier courant dans la maçonnerie: poêles, braseros, sièges de latrines, aiguères et meubles de rangement, qui n'ont pas disparu pour autant, à en croire les inventaires, et qui assuraient de tout temps le confort dans la demeure urbaine. Ce mobilier s'adaptait peut-être mieux à un usage multifonctionnel des pièces qui reste sans doute le lot des habitats les plus modestes. Il constitue par ailleurs la constante de l'équipement de toute maison de ville, définissant un style de vie commun à tout individu habitant une moyenne ou une grande cité. Son intégration dans l'architecture témoigne d'une réflexion de la part des constructeurs pour une meilleure adaptation de la demeure à la vie quotidienne d'un citoyen et d'une nécessaire planification de la construction de l'habitat urbain. Avec l'apparition du verre aux fenêtres et les équipements intégrés dans la maçonnerie, on peut mesurer les progrès notables accomplis dans le domaine du confort entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle dans les maisons de ville.

---

93. S. ROUX, *Le monde des villes au Moyen Âge, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1994, p. 47.

94. *Id.*

95. G. DUBY (dir.), *Histoire de la France urbaine*, t. 2, Paris, 1980, p. 387.